

# BARZUN

OCTOBRE 2001

N°2

B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N  
  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
P  
A  
L



2 Septembre 2001 : NOTRE DOYENNE DE BARZUN...

**M. le Maire offre à la doyenne de Barzun**

**Mme Louise PAUL , un bouquet de fleurs au  
nom de tous les barzunais.**

## La Parole aux Commissions

Après plusieurs réunions les Commissions des Aînés et de la Jeunesse ont décidé de faire une activité commune. Le choix fut arrêté sur une après-midi récréative se clôturant par un repas et la date fut arrêtée au 29 septembre 2001.

L'initiative était assez ardue mais avec beaucoup de bonnes volontés ce fut une réussite.

Les jeux de massacre , de quilles, d'adresse et surtout les courses en brouette ont fait bien des heureux. Le participants ont été récompensés par des confiseries et des merveilles délicieuses.

**Tout était gratuit !**

A noter que tous ces jeux ont été réalisés avec très peu de moyens, mais avec des idées, de la patience et de l'huile de coude et rien n'est impossible.

Cette journée pour tous s'est agréablement terminée par un bon repas et quelques refrains...

Merci à tous les participants qui nous ont permis de réaliser cette réunion barzunaise.

Des photos ont été prises et courant Novembre elle seront exposées salle de la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Les membres des Commissions « Jeunesse » et « Aînés »

---

## FLASH INFO

Pyrénées Presse S.A vient d'accueillir dans son groupe Gérard Bernard.

Une carte officielle de correspondant local pour Barzun (n° 778) lui a été remise et a été établie au nom des 2 quotidiens palois :

. La République des Pyrénées  
.L'Eclair Pyrénées

Pour tout article, information, reportage à faire paraître dans les pages locales de ces 2 journaux s'adresser à notre correspondant qui se chargera de les transmettre très rapidement.

Adresse : 40 rue du Pré du Roy  
64530. Barzun  
Tél : 05 59 53 50 71

---

**« La parole aux Associations ».**

Les pages concernant les Associations nous ont été fournies par les Associations. Nous les insérons sans retouche ni modifications.

Merci pour leur collaboration !

## Le Mot du Maire

Voilà plus de 6 mois que le nouveau Conseil Municipal de Barzun fonctionne. Sachez que nous ne manquons pas de travail, mais nous travaillons dur !

Je reconnais que des soucis et du travail, il n'en manque pas... mais je suis bien entouré.

Nous avons à ce jour tenu 7 réunions du Conseil Municipal et pris 42 délibérations au total.

Les Commissions fonctionnent assidûment et l'action la plus spectaculaire a été l'organisation par les Commissions « Aînés » et « Jeunesse » d'une JOURNÉE POUR TOUS le samedi 29 septembre dernier. Cette journée a été voulue par les jeunes et moins jeunes afin de réunir les barzunais au centre du village, tous ensemble.

C'est ainsi que presque 200 barzunais ont assisté à cette soirée conviviale réussie. Je n'ai qu'un seul regret, c'est l'absence, dans l'après-midi, des jeunes barzunais où des jeux gratuits leur étaient proposés.

Je me dois ici, de remercier vivement tous les membres des 2 Commissions qui ont travaillé pour réussir une telle organisation dans le seul but de rassembler les barzunais - A l'année prochaine.

Deux nouvelles Associations sportives ont été créées récemment, je m'en réjouis et je souhaite que seul l'esprit sportif y domine : LE CARAMBO (Pala au Trinquet de Barzun), L'ENTENTE BARZUNAISE (Hand-Ball), rejoignant ainsi les autres Associations du village dont la durée d'existence fait honneur à leurs responsables.

Le C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) a organisé le repas des « 60 ans et plus » le 2 septembre dernier à Soumoulou. 80 Barzunais ont fait l'amitié d'y participer et j'ai remis au nom de tous les barzunais un bouquet de fleurs à notre doyenne Madame Louise PAUL, demeurant rue du Corps Franc Pommiès, qui porte bien ses 92 ans  $\frac{1}{2}$ . Félicitations pour votre présence à ce repas et votre bonne humeur, Louise !

Ce même 2 septembre, les jeunes et les conscrits avaient décidé de s'offrir un voyage à CAPBRETON organisé et financé par le Comité des Fêtes. Je considère que notre jeunesse est bien impliquée dans le village, elle participe aux Commissions et je dois reconnaître que, cet été, leur comportement a été satisfaisant. A l'avenir, j'aimerais mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes pour encore plus les impliquer.

Pour les Aînés, j'ai demandé à la Commission « Aînés » et au C.C.A.S d'organiser des rencontres pour apprendre l'EURO aux barzunais qui le souhaitent. Mes adjoints sont chargés de cette préparation.

L'école est en pleine expansion et nous nous devons de répondre aux capacités d'accueil. C'est pourquoi un projet d'extension est en cours de préparation. La commission des Affaires Scolaires l'a présenté pour avis aux enseignants et je ferai tout pour que les travaux soient réalisés à la rentrée de septembre 2002.

Vous avez pu constater que les routes départementales (rue du Corps Franc Pommiès, rue de l'Aussère et rue de l'Ossau) ont été revêtues de bitume et l'écoulement des eaux revu au point le plus névralgique .

La rue du Poublan, depuis le silo, à la rue du château (Bouly) sera également refaite en 2002.

Pour ces routes départementales, c'est bien sûr le Conseil Général qui finance les travaux.

L'éclairage public de la rue du Cami Bielh et de la rue du Pré du Roy va être amélioré cette fin d'année.

En juillet 2002, nous serons soumis au tri sélectif des ordures, c'est à dire que de nouveaux containers vont voir le jour: 1 pour le verre, 1 pour les boites métal, 1 pour le papier, 1 pour les déchets ménagers...Les points de collecte dans le village risquent d'être modifiés. Un 1<sup>er</sup> tri devra être fait chez vous.

Nous vous informerons en temps utile des modalités.

L'Intercommunalité ! C'est un vaste sujet dont les vicissitudes et les controverses alimentent trop l'actualité. « Pontacq » n'adhère pas aux idées que les 13 autres Communes défendent solidairement. Affaire à suivre !

Je souhaite à toutes et à tous les barzunais un bel automne, en espérant vous rencontrer lors des nombreuses et diverses manifestations organisées par les bénévoles barzunais qu'il faut encourager.

Le Maire  
Maurice Minvielle

## Compte-rendu des Conseils Municipaux depuis le dernier journal

### 1°) Commissaires Commission des Impôts.

Les 12 membres de la Commission Communale des Impôts Directs choisis par le Directeur des services fiscaux sur une liste de 24 personnes proposées par le Maire sont :

Titulaires	Suppléants
André COURET	Pierre MARRACQ
Jean-Pierre HOURCASTAGNÉ	Pierre LAFON-PUYO
Marie LAFON-PUYO	Adrien LABORDE
Corinne CARRÈRE	Alain CAZALIS
André LAMARQUE	Jean LAFON-PUYO
Paul BERGERET (Livron)	Yves MINVIELLE (Pontacq)

### 2°) Jury d'Assises.

Le tirage au sort pour constituer le jury d'assise des Pyrénées-Atlantiques de l'année 2002 a eu lieu à Pontacq le 6 Juin dernier : Mr Louis CAZABAN-CARRAZÉ a été tiré au sort.

### 3°) Lutte contre les termites.

La Préfecture a envoyé l'arrêté qu'elle a pris incluant Barzun dans la zone des communes infestées ou susceptibles de l'être par les termites. Il est rappelé que toute infestation de termites découverte doit être signalée à la Mairie. A ce jour aucun signalement ne nous a été fait.

### 4°) Canal LABORDE.

M. le Maire a entrepris une démarche personnelle auprès de M. LABORDE Gérard afin de mettre fin à un litige qui dure depuis plusieurs années (canal busé). Les 2 parties se sont contactées et rencontrées à Barzun et il est clair que chacun veut en finir avec cette affaire. M. Laborde s'est engagé à céder gratuitement à la commune la partie du canal qui a été, à l'époque, busée sans acte légal établi. En contrepartie, il a demandé le nettoyage de ce dit canal et la reconstruction d'un ponceau. Les travaux seront entrepris par le syndicat d'aménagement de l'Ousse. M. le Maire a également obtenu l'accord d'un riverain M. Arnoux pour pénétrer dans sa propriété avec des engins mécaniques. Le dossier est finalisé. Il ne reste que la signature de l'acte administratif entre les 2 parties.

### 5°) Elections des délégués aux élections sénatoriales du 23/9/01.

Le CM a procédé aux élections des délégués (1 titulaire + 3 suppléants) lors d'un vote à bulletin secret.

#### Un Délégué titulaire :

1 seul candidat : Le Maire

Après le vote, ont obtenu :

Maurice MINVIELLE 10 voix : élu

Jean Claude OUSTRIC 1 voix

#### Trois Délégués suppléants

3 candidats se prononcent : les 3 adjoints

Après le vote, ont obtenu :

Jean-Yves MELLINGER 10 voix élu

Bernard CAZABAN-CARRAZE 11 voix élu

Xavier CLAVERIE 11 voix élu

Jean Claude OUSTRIC 1 voix

### 6°) Syndicat Assainissement.

Le Syndicat d'Assainissement a demandé l'extension de ses compétences au diagnostic, gestion et contrôle des assainissements autonomes. Un accord unanime a été donné.

## **7°) Rentrée scolaire.**

La rentrée scolaire s'est bien passée. M. le Maire était présent les deux 1<sup>er</sup> jours d'école pour s'assurer du bon fonctionnement de la rentrée et rencontrer les enseignants et des Parents d'Elèves qui ont pu, pour certains, faire connaissance des lieux et du mobilier neuf acheté pour la classe des petits.

**Les effectifs sont : 24 chez les petits  
17 chez les grands.**

**Bienvenue au nouvel enseignant arrivé sur le ½ poste de Mme SCHNELL: M. Frédéric TEYSSOU.**

La chaîne de sécurité a été changée, payée par le Maire qui demande qu'elle soit «ménagée» et que le passage des piétons soit utilisé. Il ne faut plus passer sous la chaîne pour ne pas l'abîmer

**Le photocopieur neuf de l'école a été livré.**

Un chauffe-eau a été installé ainsi que de nouveaux WC.

Le mur d'enceinte du jardin est refait et le jardin a été nivelé avec de la terre (6 remorques) offerte par un barzunais qui se reconnaîtra. Merci !

Merci à M. Roland BARRERE et aux adjoints pour leur participation au transport de terre.

Le projet d'agrandissement de l'Ecole est en cours d'étude par les architectes de la Maison des Communes. Il a été présenté aux enseignants pour avis et information.

## **8°) Electrification.**

Une demande d'amélioration de l'éclairage public va être réalisée Rues du Cami-Bielh et Pré du Roy. De nouveaux lampadaires vont être installés.

Réalisation fin 2001. Coût de l'opération 22.250,82 F - Subvention du Syndicat d'Electrification : 7.357,85 F.

L'éclairage va être amélioré rue Mgr Théas avec le déplacement d'un lampadaire situé sur un poteau, mal orienté, il illumine la propriété Bachette, et les interventions sont dangereuses avec les sapins qui touchent les fils. Sur les conseils de l'entreprise ce lampadaire sera déplacé à quelques mètres en un point judicieux où il éclairera la rue et remplacera un lampadaire défectueux.

## **9°) Matériel Communal :**

Une fiche de liaison avec émargement a été mise en place pour le prêt du matériel communal car celui ci est souvent rendu sale. Nous sommes encore une des rares Communes qui prêtent le matériel gratuitement. Nous continuerons dans ce sens, mais n'en arrivons pas là.

## **10°) La Poste :**

Des barzunais ont reçu un courrier du receveur de la Poste de Pontacq concernant la mise en place de boîtes aux lettres normalisées et demandant à certains de les déplacer sur la voie publique comme le stipule la loi.

Des échanges ont eu lieu entre la Mairie et le Receveur qui maintient sa position dictée par des textes. Certains ont installé leur boîte depuis de très nombreuses années, aucune directive ne leur avait été donnée alors, et nous trouvons cette directive très sévère et nous l'avons fait savoir...A suivre.

## **11°)Service.Soins.Infirmiers.A.Domicile :**

Mme SELVES de Pontacq a rencontré les Maires du Canton car elle voudrait créer un Service de Soins Infirmiers à Domicile. L'accord de principe a été donné par le Maire.

### **12°) Quelques chiffres**

Loyers : pas d'augmentation pour cette année (sauf Presbytère porté de 3.276F à 3.476,57F soit 530,00 €)

Cantine : 15F10 soit 2,30 € le repas.

Coût des WC + Chauffe-eau Salle des Sports + électricité : 13.757,64 F

Photocopieuse Ecole : 9.017,84 F.

Mobilier scolaire : 7.927,09 F.

Filets de Hand : 575,00 F.

Caillebotis douches : 694,00 F.

Mur Ecole : 50.326,50 F.

### **13°) Logement « Presbytère »**

M. et Mme Manuel et leurs enfants quitteront le logement en Novembre pour s'installer dans leur maison neuve rue du Cami-Bielh. De nouveaux locataires Mlle Roy et Mr Pétrus les remplaceront. Bienvenue à eux.

### **14°) Intercommunalité**

M. le Maire fait le CR des dernières réunions et diverses rencontres ayant eu lieu depuis le dernier CM. Une lettre commune à 4 maires (Barzun, Hours, Labatmale, Livron) a été adressée à M. le Maire de Pontacq, sur laquelle les 4 maires réaffirment leur volonté de travailler dans la transparence vis à vis des autres maires, dans la confiance, et avec la volonté de ne pas exclure certaines communes qui ont une histoire ensemble et des activités communes (SIVOM, Déchetteries,...)

Cette lettre des 4 maires fait suite à des demandes de M. le Maire de Pontacq de les rencontrer individuellement afin de proposer un projet de constitution de Communauté de Commune avec Pontacq et en excluant forcément d'autres communes (Ger, Labatmale...)

Le CM en entier réaffirme la volonté de constituer l'Intercommunalité avec l'ensemble des Communes du canton élargie à d'autres et dont les travaux ont débutés voilà plusieurs années.

### **15°) Contrats de Pays**

Les « Pays » se mettent en place. Il s'agit du regroupement de communautés de commune. Dans notre région nous sommes les seuls à ne pas être en communauté de commune et le Préfet de Région nous a autorisés à se préparer pour entrer dans le « Pays du Grand Pau » à condition de créer cette communauté dans le délai d'un an maximum sinon plus possible d'intégrer le Pays avec des conséquences financières désagréables pour les communes.

### **16°) Euro**

M. le Maire a demandé à la CCAS et à la Commission des Aînés de préparer avec les adjoints des séances de formation à l'Euro pour les barzunais qui le souhaitent. Des contacts ont été pris. Des bénévoles spécialisés dans cette formation sont prêts à intervenir à Barzun. Les barzunais seront informés en temps utile.

### **17°) Travaux à l'école.**

Le projet d'agrandissement de l'école est en cours d'étude à la Maison des Communes. M. le Maire expose le principe retenu en concertation avec les enseignants de Barzun à savoir la démolition des WC actuels et du cagibi et la reconstruction doublée en surface des WC et de la salle de repos. Le préau sera une salle polyvalente vitrée et un nouveau préau sera construit devant l'actuel.

### **18°) Tarifs Garderie.**

Le Conseil Municipal du 18 Octobre a décidé, à l'unanimité, de porter le prix de garderie de 10F00 à 13F12 soit 2,00 € pour une fois.

50F00 à 72F15 soit 11,00 € pour + de 5 fois.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

S'inscrire sur les listes électorales est un devoir civique.

Pour s'inscrire sur les listes électorales de Barzun, veuillez vous présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**PENSEZ-Y AVANT LE 29 DECEMBRE 2001.**

### TRIEZ ! CE SERA RECYCLÉ !

**A partir de l'été prochain, toutes les Communes de France devront pratiquer le tri-sélectif des ordures ménagères. Nous, les consommateurs, sommes un important maillon de cette chaîne qui conduit au recyclage, donc à une meilleure gestion des ressources naturelles.**

Actuellement, 80% de nos déchets ménagers sont récupérables pour le recyclage.

Le consommateur va devenir, après l'industriel, le 2ème maillon dans la chaîne du produit recyclé.

Responsabilité communale : comme le prévoit la loi, c'est aux communes que revient la responsabilité de collecter les ordures ménagères et d'organiser leur élimination. Trois structures nationales sont là pour nous aider : « Cyclamed » pour les médicaments, « Adelp » pour le verre, « Eco-emballages » pour les autres déchets. Actuellement le SIVOM organise et transporte nos déchets (containers, déchetteries...)

A partir de juillet 2002, c'est chacun d'entre-nous qui devra participer au tri sélectif, chez soi avant de l'amener dans les points de collecte du village (containers). Chaque famille sera dotée de caissettes ou sacs spéciaux pour faire ce tri à la maison.

Nous vous informerons en temps voulu sur la façon de procéder au tri-sélectif.

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Il a été signalé en Mairie la gêne ressentie par le bruit fait par les tondeuses à gazon le dimanche après-midi. Nous nous devons de vous en faire part en espérant que chacun pensera à son voisin à l'heure de la sieste ...

## CHIENS ERRANTS

Il semblerait que des chiens errent dans les rues du village. Ces chiens sont-ils connus.

***Il est demandé aux propriétaires de bien vouloir les empêcher d'errer surtout le soir et donc de prendre des mesures pour les laisser chez soi.***

Nul n'est à l'abri d'un incident et dans ce cas la responsabilité du propriétaire sera engagée.

## ELAGAGE DES ARBRES

La Mairie a fait l'objet récemment de doléances concernant des branches d'arbres qui engagent les limites de propriété.

Il est rappelé aux propriétaires ou fermiers qu'ils ont l'obligation de  
« Couper ces branches à l'aplomb des limites des voies, rues ou chemins ».

Ces branches peuvent également provoquer des dégâts aux fils téléphoniques ou autres. Avec l'automne qui arrive les feuilles mortes peuvent être source de glissades ou autres dangers.

Les personnes concernées sont tenues éventuellement de se renseigner à la Mairie.

Un avis écrit du Maire pourra leur signifier prochainement ces obligations.

## BARZUN SUR INTERNET

Depuis le mois de Juillet 2001, BARZUN possède son site officiel sur le réseau Internet.

Ce site conçu et développé par la commission informatique est la vitrine moderne du village de Barzun. Les compte-rendus des conseils municipaux sont consultables sous plusieurs formes, un forum (espace de discussion) est disponible, les Associations le désirant peuvent y afficher leurs activités. Vous pouvez aussi y trouver une reproduction du journal municipal, des informations pratiques (emploi, législation, horaires mairie et déchetteries...).

La reproduction des articles de presse traitant de Barzun, la mise en place d'un espace petites-annonces sont des projets à l'étude.

Le site est en constante évolution, n'hésitez pas à vous connecter et à y revenir souvent. Si vous ne connaissez pas ce site, vous pouvez venir à la Mairie voir comment fonctionne le site de Barzun. La secrétaire de Mairie se fera un plaisir de vous faire visiter « Barzun.Net ». A bientôt sur la toile.

<http://barzun.free.fr>

Contacts :

[webmestre.barzun@free.fr](mailto:webmestre.barzun@free.fr)

[mairie.barzun@free.fr](mailto:mairie.barzun@free.fr)

## SECOURS CATHOLIQUE

Dans le but de constituer les colis de Noël

Les membres du Secours Catholique de Barzun collectent :

- des produits alimentaires non périssables
- - des produits hygiéniques
- - des jouets

Les Samedi 27 et Dimanche 28 Octobre 2001- Salle de la Mairie à Barzun.

## TÉLÉTHON 2001

Les bénévoles et les Associations s'activent pour mettre au point un programme.



COMITE DES FÊTES DE BARZUN

Suite à l'Assemblée Générale du Dimanche 23 Septembre 2001, le Comité des Fêtes de Barzun est heureux de vous faire connaître sa nouvelle composition :

**Président** : MARTHE Jérôme  
**Trésorier** : FENER Sébastien  
**Vice-Président** : LAFON PUYO Didier  
**Trésorière Adjointe** : BERNARD Céline  
**Secrétaires** : HOURCASTAGNÉ Damien – PIERMEE David

**Président d'honneur** : M. MINVIELLE Maurice

**Membres** : ANDREU Alexis, BERNARD Gérard, BERNARD Michèle, CORADO Steve, GARCIA Betty, GARCIA Olivier, LABORDE Sonia, MANUEL Françoise, MANUEL Marc, MINVIELLE Aurélie, NERON Benjamin, SAINT-JEAN Sébastien, SARTHOU CAMI Christophe.

A noter que toute autre personne désireuse d'intégrer les membres du Comité des Fêtes peut se manifester aux prochaines réunions.

Traditionnellement maintenant, **les concours de belote** ouvriront le bal des activités de l'année 2001-2002. Les **vendredis 26 octobre, 30 novembre, 21 décembre 2001 et 11 janvier 2002**.

Ensuite, suite à la demande de M. le Maire, les conscrits et suiveurs sont conviés à assister à la cérémonie du 11 novembre, de la même façon qu'ils l'avaient fait pour le 8 Mai.

**Pour la deuxième année consécutive, le Comité des Fêtes organisera la fête patronale de la Saint-Vincent sur deux week-ends.**

**Vendredi 11 janvier**      Concours de belote  
**Samedi 12 janvier**      Soirée théâtre. Cette soirée sera, cette année, dédiée aux conscrits qui, sous l'impulsion de Mlles BERNARD Céline et HOURCASTAGNÉ Pauline, ont décidé de se donner eux même en spectacle, afin aussi de pouvoir se présenter aux nouveaux, et anciens Barzunais, en vue de la sérénade 2002.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir les encourager.

**Vendredi 18 janvier**      Concours de Tarot  
**Samedi 19 janvier**      14H Sérénade  
22H à 5H Bal surveillé animé, à la demande des jeunes Barzunais par la sono LAS VEGAS.

**Dimanche 20 janvier**      12H Apéritif offert par la Mairie et le Comité des Fêtes à la Salle des Sports.  
13H30 départ de la Sérénade.

**Le tracé de la Sérénade vous sera communiqué par courrier, accompagné du programme complet et définitif des festivités.**

A ce sujet, tous les conscrits et suiveurs, nés en 1983 et 1984, ne s'étant pas encore fait connaître, sont priés de se manifester soit à la Mairie, soit à la prochaine réunion du COMITÉ DES FÊTES du dimanche 18 novembre 2001 à 17H00 à la Salle de la Mairie, soit auprès de tout autre conscrit ou suiveur ou membre du COMITÉ DES FÊTES.

Enfin le nouveau bureau du COMITÉ DES FÊTES remercie très chaleureusement M. BERNARD Gérard et Mme BERNARD Michèle pour tout le travail qu'ils ont effectué ces dernières années, passant ainsi la main aux jeunes dans de plus que confortables dispositions pour cette année et les futures.

**En espérant vous voir très nombreux aux diverses manifestations organisées,**

Le Président.